



## REGLEMENT DES ETUDES

Ecole Municipale de Musique de Perrigny-lès-Dijon

Novembre 2025

## CURSUS DE FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE

### **Jardin et Eveil Musical**

Le jardin et l'éveil musical pour les enfants de GS de maternelle à CP (30min hebdomadaire)

Contenu :

- développer la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant.
- former l'oreille le plus tôt possible, mettre en place des repères (par la perception, le vocabulaire..) sur **les phénomènes acoustiques et dans le monde des sons**.
- favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées qu'elles soient instrumentales ou vocales.



### **1<sup>er</sup> cycle**

#### **Attestation de fin de 1<sup>er</sup> cycle**

Durée du cycle : 5 ans maximum

7 ans minimum ou niveau CE1 de l'école primaire

Contenu :

- Cours instrumental (30min hebdomadaire) + Cours de Chant choral conseillé (45min hebdomadaire)
- Cours de formation musicale (30min à 45min hebdomadaire) : travail d'écriture, de lecture et d'écoute.
- Pratique vocale intégrée au cours.
- Contrôle continu pour les années 1,2,3 / Examen de fin de cycle pour l'année 4



## 2ème cycle

### Obtention du Brevet de fin de 2ème cycle d'Etudes Musicales (B.E.M)

Durée du cycle : 3 ans maximum

Contenu :

- Cours instrrrumental (30min hebdomadaire pour les années 1,2 et 45min hebdomadaire pour l'année3)
- Cours de formation musicale (1h hebdomadaire) : travail d'écriture, de lecture et d'écoute. Pratique vocale intégrée au cours.
- Contrôle continu pour les années 1,2 / Examen de fin de cycle pour l'année 3 (**Fin des études. Possibilité d'intégrer le 3ème cycle**)



## 3ème cycle

### Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M)

Durée du cycle : 3 ans maximum

Contenu :

- Cours instrumental (1h hebdomadaire)
- Cours de formation musicale (1h hebdomadaire) : travail d'écriture, de lecture et d'écoute. Pratique vocale intégrée au cours.
- Crédit Musicale d'un projet personnel
- Contrôle continu pour les années 1,2 / Examen de fin de cycle pour l'année 3

## Cycles et fin de cycles

- Les cycles correspondent à un ensemble de compétences et de savoir faire définis par l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- Une évaluation globale est réalisée à la fin de chaque cycle afin de déterminer si l'élève peut intégrer le cycle suivant. Chaque parcours (en formation musicale et en instrument) est indépendant. Pour la dominante « Instrumentale », cette fin de cycle est réalisée en adéquation avec le Shéma Départemental de l'Enseignement Artistique (SDEA) de la Côte d'Or. Pour la dominante « Formation Musicale », la fin de cycle se fait en interne avec un jury invité. Le professeur de Formation Musicale prépare les épreuves orales et écrites. L'évaluation peut prendre plusieurs formes (contrôle continu, examen terminal...). Les moyens d'évaluations sont communiqués aux élèves.
- Pour les adultes, il est possible de valider une fin de cycle instrumentale et formation musicale.

## Hors Cursus

- Il est possible au sein de l'Ecole Municipale de Musique de Perrigny-lès-Dijon de suivre une formation musicale et/ou instrumentale en hors cursus.

## Pratique Collective

- Il est possible de participer **seulement** au choeur d'enfants et à l'Ensemble Vocal Adulte sans intégrer le cursus complet.